

92

Du vingtième jour du mois de août mil huit  
 cent vingt-neuf, à six heures du matin

N° 62

**ACTE DE NAISSANCE** de francois Roches  
 né le dix-neuf du dit mois  
 à dix heures du matin fils légitime  
 de francois Roches âgé de vingt-neuf ans,  
 profession de cultivateur domicilié à ploubalzac  
 et de marie Jannée Lesquelen  
 âgée de vingt-deux ans, profession de ménagère  
 demeurant à ploubalzac

L'enfant présenté à l'Officier de l'État civil a été reconnu être  
 du sexe masculin

La déclaration de la naissance a été faite par francois  
Roches père de l'enfant sus désigné, âgé de  
vingt-neuf ans, profession de cultivateur  
 demeurant à ploubalzac

Premier témoin, yves Le Roux  
 âgé de soixante-deux ans, profession de cultivateur  
 demeurant à ploubalzac

Second témoin, yves Jagon  
 âgé de trente-trois ans, profession de cultivateur  
 demeurant à ploubalzac

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins  
 ont déclaré ne savoir signer

Constaté suivant la loi, par moi P. Scolan  
Maire Officier de l'État civil soussigné.

P. Scolan

## Informations liées à l'image.

Lieu : Ploubalzac  
 Période : 1825 - 1832